

Promesse  
non tenue

Depuis la loi de 1901, la puissance d'innovation sociale et politique du mouvement associatif a dépassé les frontières du pays et a forgé des outils de solidarité internationale. En témoigne le rôle des associations d'urgence humanitaire et des associations d'éducation populaire. Née dans le sillage de la décolonisation, l'aide publique au développement (APD) éclaire la route des solidarités et coopérations entre pays à niveaux de développement différents et, à côté d'autres formes de soutien, vient épauler le travail des associations.

Dès 1958, le Comité central du Conseil œcuménique des Eglises suggère que les pays nantis affectent au moins 1 % de leur revenu national à des dons en faveur du développement. La proposition est reprise par l'Assemblée générale de l'ONU, en 1960, sous forme de vœu. En 1970, les pays membres de l'OCDE se donnent comme objectif de hisser leur aide publique au développement à 0,7 % de leur revenu national brut, les 0,3 % restant relevant de l'aide privée. La France atteint les 0,7 % de 1981 à 1987 sur une base qui incluait les transferts au profit des départements et territoires d'outre-mer. Depuis, nous avons décroché et nous ne consacrons plus que 0,37 % de notre richesse à l'aide au développement alors que nous avons l'engagement européen de renouer avec la promesse des 0,7 % fin 2015. La politique de solidarité internationale ne semble plus un axe structurant de notre politique extérieure.

Pourtant, dans un monde toujours plus interdépendant, sommé par le réchauffement climatique et l'éreintement des écosystèmes de changer de fondamentaux, l'APD permet de déminer les risques de conflits liés à cette mutation des modes de vie, de réduire les inégalités et de faire progresser l'état de droit et de la démocratie. Le prochain quinquennat doit être à minima celui du 0,7 %. Le monde n'en attend pas moins de la 6<sup>e</sup> puissance mondiale, organisatrice de la COP21.

# La femme avenir du printemps arabe

AVEC L'AIDE DE LA FRANCE, DES DEUX CÔTÉS DE LA MÉDITERRANÉE, DES ASSOCIATIONS TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES ET, PLUS LARGEMENT, POUR REFONDER LA DÉMOCRATIE.

**EC** Depuis décembre 2016, nous sommes porteurs du projet Touiza, qui vise à promouvoir et améliorer les droits des femmes», explique Kacem Zied,

34 ans, fondateur, au lendemain de la révolution, de l'association « Victoire pour la femme rurale ». Comme de nombreux jeunes Tunisiens, son souhait initial est de contribuer à l'évolution et l'amélioration de son pays. Dans son viseur, la réduction des inégalités dont souffrent les populations défavorisées, les femmes et la jeunesse des régions rurales et agricoles du pays.

## ÉDUCATION À L'ÉGALITÉ

C'est à Sidi Bouzid, berceau de la révolution en décembre 2010, que la toute jeune association a décidé de mener à bien son projet. Dans le cadre d'un programme d'échange pour l'accueil de jeunes Tunisiens en service civique en France, l'une des membres de l'association a passé six mois à Auxerre, auprès de la Ligue de l'enseignement. « À son retour, elle a insisté pour intégrer les enfants aux activités habituellement proposées aux femmes », détaille Kacem Zied. Nous avons alors construit une stratégie éducative à destination des enfants qui, dès leur plus jeune âge, peuvent développer rapidement leurs connaissances et leurs capacités critiques face aux violences, discriminations et inégalités dont sont victimes les femmes tunisiennes. » 200 enfants âgés de 6 à 16 ans et scolarisés dans la province vont

pouvoir participer à des ateliers et activités socio-éducatives construits autour de ces thématiques. Pour les encadrer et les animer, mais aussi pour transmettre ces valeurs d'égalité au sein de leur communauté, les sept membres de l'association vont former 30 « facilitatrices aux droits des femmes » et 18 animatrices recrutées chez les jeunes chômeuses diplômées. Outre les ateliers pour enfants et les formations auprès des femmes, l'association tunisienne prévoit, sur les deux ans à venir, de sensibiliser plus de 700 personnes, hommes, femmes et familles, aux inégalités entre les sexes, au respect des droits humains, bref au vivre-ensemble.

## DÉMARCHE COLLECTIVE

Initié dès 2011 et en partie financé par l'Agence française de développement, le programme concerté pluriacteurs « Soyons actifs/actives » rassemble à ce jour 56 organisations tunisiennes et

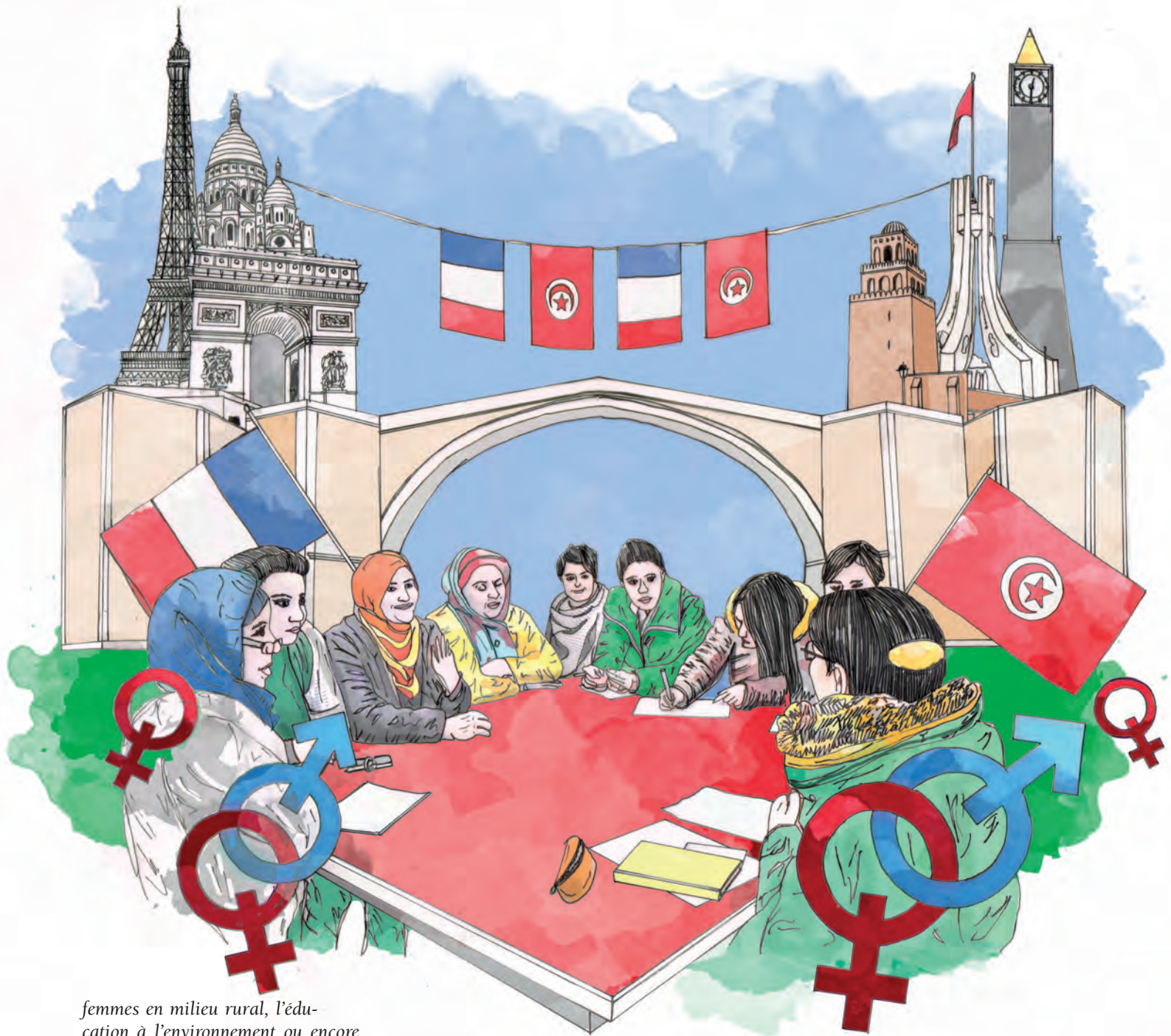
# 0,37%

## DU REVENU NATIONAL BRUT DE LA FRANCE

### EST DÉDIÉ À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

françaises de tous horizons (associations, ONG, régies de quartier, syndicats, coopératives, collectivités territoriales ou pouvoirs publics...). « Nous avons entamé notre action avec une phase pilote, de

2012 à 2014, afin d'identifier les inégalités dans les territoires tunisiens », explique Judith Chavalarias, chargée de la mission Tunisie auprès de Solidarité laïque, qui coordonne et complète le financement du programme. « Plusieurs thèmes clés ont pu être dégagés : l'accès à l'école, aux loisirs et à la culture, le vivre-ensemble et la participation citoyenne, les droits de l'enfant et des



femmes en milieu rural, l'éducation à l'environnement ou encore l'insertion professionnelle des jeunes diplômés chômeurs dans le secteur de l'économie sociale et solidaire... » Ce travail en commun d'acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble a débouché sur un plan d'action collective : « L'émergence d'une société équilibrée et représentative implique que tous ses acteurs apprennent à collaborer et puissent ainsi s'enrichir mutuellement, ajoute Judith Chavalarias. Nous travaillons en tant que liant, avec un rôle d'animateur et de garant administratif, afin d'assurer un cadre où les membres sont aussi acteurs et décideurs des orientations du programme. » Sur la base d'un plan décennal, trois leviers d'action ont été ainsi identifiés : l'éducation, l'insertion socioprofessionnelle et la

participation citoyenne à travers la démocratie participative.

### RÉNOVATION DE LA GOUVERNANCE

« La part d'accompagnement des associations et de leurs projets est très importante, estime Kacem Zied. Elle renforce nos capacités de formation, notre maîtrise des outils financiers et de communication, nos connaissances en matière de droits, notre réseau interassociatif et participe à la décentralisation des structures tunisiennes. » Dans tout le pays, seize projets sont en cours de financement et de développement. Au fil de leur évolution, leurs résultats seront proposés dans le cadre de réformes ou de révisions de

politiques publiques menées par des institutions, ministères, collectivités, et départements de Tunisie ou de France. Ainsi, à Sidi Bouzid, Victoire pour la femme rurale a déjà signé une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation tunisien, lui permettant d'intégrer dans ses nouvelles propositions éducatives les thématiques de la citoyenneté, la lutte contre les discriminations, les droits humains, l'écologie ou la question des genres. On le voit, le travail en réseau international des associations citoyennes dynamise une globalisation des aspirations démocratiques et des droits de l'être humain. ○

**VICTOR BRANQUART**